

DEFINITION

L'infirmier est un professionnel de santé qui joue un rôle essentiel en collaboration avec d'autres professionnels de santé dans la prise en charge globale des patients. Il fournit des soins préventifs, curatifs ou palliatifs. Il surveille l'état de santé des patients, administre les traitements sur prescription et assure un rôle clé dans l'éducation à la santé. Ce rôle crucial dans le maintien de la santé publique et l'accompagnement des patients tout au long de leur parcours de soins, lui octroie une place centrale dans les prises en charges. Ainsi en se coordonnant avec les autres professionnels de santé, l'infirmier complète la prise en charge des patients, en leur prodiguant une meilleure qualité de soins continue possible.

FORMATION

Pour devenir Infirmier, il faut être titulaire du **Diplôme d'État d'Infirmier (DEI)**. Le diplôme se prépare en 3 ans après le baccalauréat en Institut de Formation en Soins Infirmiers (IFSI). Depuis 2019, l'admission en Institut de Formation en Soins Infirmiers (IFSI) se fait via la plateforme Parcoursup. Les candidats doivent y soumettre leur dossier scolaire, une lettre de motivation et éventuellement passer des entretiens ou tests complémentaires. Les infirmiers doivent régulièrement suivre des formations continues tout au long de leur carrière pour maintenir et améliorer leurs compétences professionnelles

MISSIONS PRINCIPALES

❖ Soins aux Patients

- Administrer les soins médicaux et infirmiers prescrits
- Effectuer, planifier, déléguer des soins de confort et d'hygiène aux aides-soignants ou aux de vie (toilette, aide à la mobilité ...)

❖ Surveillance de l'Etat de Santé

- Surveiller les paramètres vitaux (température, tension artérielle, fréquence cardiaque)
- Détecter les signes cliniques de dégradation et réagir de manière adéquate en alertant le médecin et en ajustant les soins.

❖ Education et Prévention

- Informer et conseiller les patients et leurs familles sur les traitements, les soins à domicile et les mesures préventives
- Participer à des actions de prévention et d'éducation pour la santé

❖ Coordination et Communication

- Etroite Collaboration avec les médecins, spécialistes aides-soignants, kinésithérapeutes, pharmacies.
- Une communication fluide et bidirectionnelle entre l'infirmier et le médecin est essentielle pour garantir un échange d'informations médicales efficace avec les autres acteurs de santé impliqués dans le suivi du patient, et pour assurer ainsi la continuité des soins.

Coordination et Communication

- Coopération également avec les ergothérapeutes, orthophonistes, psychologues, les structures hospitalières et autres professionnels et acteurs de santé
- Ce dialogue constant permet non seulement de transmettre les observations et décisions, mais aussi de recevoir des retours et des ajustements nécessaires à une prise en charge globale et coordonnée.

ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL

Etablissements sanitaires ou médico-sociaux, activité libérale, en entreprise, en milieu scolaire

PRISE EN CHARGE

Les soins infirmiers sont remboursés à hauteur de 60% du tarif conventionné, avec la possibilité d'une prise en charge complémentaire par une mutuelle. Les patients en ALD ou bénéficiant de la CSS peuvent être remboursés à 100%

ALD : Prise en charge à 100 % pour certaines maladies graves.

Mutuelle : Complément indispensable pour la part non couverte par la Sécurité sociale.

PUMA et CSS : Dispositifs pour les personnes sans emploi ou à faibles revenus.

AME : Prise en charge des soins pour les étrangers en situation irrégulière.

Etrangers sans sécurité sociale : Accès aux soins payants ou via des dispositifs d'urgence comme les PASS.